

Réf: Dossier N° : 47252

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SAXEL PRINT »**

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME FACE EGLISE UNIVERSELLE, 23
BP 1835 ABJ 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SAXEL PRINT » .

Objet: la réalisation de divers travaux d'imprimerie, de sérigraphie, de calligraphie, la vente de consommables et matériels informatiques, la confection de tenues de travail, la pose de moquette et de rideau, la conception et la réalisation de tous supports et gadgets de communication et publicité. L'organisation d'événementiels.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - ADJAME FACE EGLISE UNIVERSELLE, 23
BP 1835 ABJ 23**

GERANT: Monsieur SASSOU ADOU CHARLES P. .

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07677 du 19/03/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7168 du 19/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

